02.99.26.15.95 / contact@ameter.fr

http://www.ameter.fr/

22 rue du Bignon 35 000 Rennes

# COMMUNE DE GUICHEN

## PLAN LOCAL D'URBANISME







## Note de présentation Annexe sanitaire

Révision générale n°2 du PLU approuvée le 20 décembre 2023

### **SOMMAIRE**

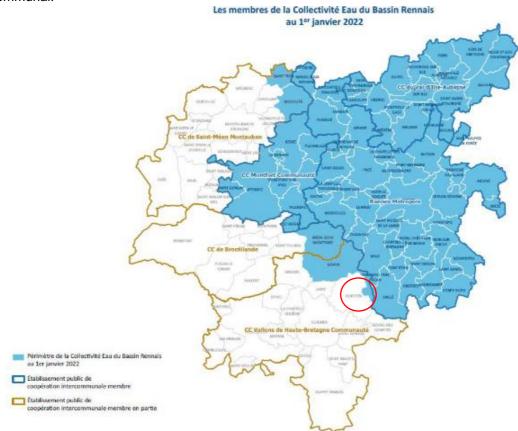
1.	LE RESEAU D'ADDUCTION EN EAU POTABLE	3
1.1	Le réseau et le gestionnaire	3
1.2	Distribution	10
1.3	Ouvrages et stockage de régulation	10
1.4	Conditions de desserte	10
1.5	Defense incendie	11
1.6	Captage d'eau et périmètre de protection	11
1.7	Évolution à l'échelle du PLU	11
2.	L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF DES EAUX USEES SANITAIRES	13
2.1	assainissement collectif	13
2.2	Les ouvrages d'assainissement des eaux usées	13
2.3	Les réseaux	14
2.4	La station d'épuration	15
2.5	Le zonage	15
2.6	Évolution de l'assainissement collectif à l'échelle du PLU	16
3.	L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF DES EAUX USEES SANITAIRES	17
3.1	Contrôle de l'assainissement non collectif	17
3.2	L'aptitude des sols à l'assainissement des eaux usées sanitaires	18
3.3	Développement du service SPANC	18
4.	L'ASSAINISSEMENT DES EAUX PLUVIALES	19
4.1	État des lieux de la gestion des eaux pluviales	19
4.2	Évolution à l'échelle du PLU	22
5.	LE RESEAU DE COLLECTE DES ORDURES MENAGERES	23
5.1	Compétence de la gestion des déchets	23
5.2	Collecte des déchets	23
5.3	Traitement et valorisation	25
5.4	Territoire zéro déchet, zéro gaspillage	26
5.5	Le financement du service	26
5.6	A l'echelle du territoire de Guichen	28

### 1.LE RESEAU D'ADDUCTION EN EAU POTABLE

#### LE RÉSEAU ET LE GESTIONNAIRE 1.1

La commune de Guichen est couverte par deux structures de production et de distribution d'eau potable :

- Collectivité Eau du Bassin Rennais (CEBR), qui couvre le secteur Est du territoire (secteur de Pont-Réan, du Domaine et de la Halte) ;
- Syndicat Mixte d'alimentation en Eau Potable (SME) des Bruyères, qui couvre le reste du territoire communal.



Territoire couvert par Collectivité Eau du Bassin Rennais (source : Rad 2021)

### 1.1.1 ZOOM SUR LA COLLECTIVITE EAU DU BASSIN RENNAIS

Depuis le 1er janvier 2015, c'est désormais au sein de la Collectivité Eau du Bassin Rennais (CEBR) que s'organise le service de l'eau, aussi bien pour la compétence production que pour la distribution, conformément aux dispositions de la loi de Modernisation de l'Action Publique Territoriale et d'Affirmation des Métropoles (MAPTAM). Agissant à l'échelle d'un territoire élargi comprenant 72 communes, ce syndicat mixte issu de la transformation du Syndicat de Production et de Distribution d'Eau Potable sur le Bassin Rennais (SMPBR) assure l'approvisionnement en eau de près de la moitié des habitants d'Ille-et-Vilaine.

La CEBR a confié l'exploitation du service à 3 opérateurs (Véolia Eau, SAUR et un opérateur public crée par la collectivité : la Société Publique locale Eau du Bassin Rennais). La SPL EBR exploite la totalité des installations de production et assure la distribution sur 20 communes. Sur la commune de Guichen, le service de distribution est assuré par la SPL EBR.

En 2021, sur le territoire de la Collectivité Eau du Bassin Rennais, ce sont environ 26 000 000 m³ mis en distribution pour desservir les 536 344 habitants des communes adhérentes (232 863 abonnés).

Pour répondre à ce besoin, la CEBR prélève sur 16 ressources en eau, dont les plus importantes sont situées à l'extérieur de son territoire :

- La retenue de Rophémel (département 22) ;
- La retenue de Chèze-Canut à Saint-Thurial :
- La prise d'eau dans le Meu à Mordelles ;
- La prise d'eau de Mézières-sur-Couesnon dans le Couesnon ;
- Les drains du Coglais ;
- Les captages de la Pavais, la Marionnais et Fénicat à Chartres de Bretagne et Bruz ;
- Le captage de la Noé à Saint-Grégoire ;
- Le captage du Vau Reuzé à Betton ;
- La prise d'eau dans l'étang des Bougrières (secours).

La production d'eau de la CEBR s'appuie sur 12 installations de traitement et un réseau d'adduction de 4 700 km.

- L'usine de Mezières-sur Couesnon;
- L'usine de Rophémel à Plouasne ;
- L'usine de Villejean à Rennes ;
- L'usine de Champ Fleury à Bruz ;
- L'usine de la Noé à Saint Grégoire ;
- L'usine de Vau Reuzé à Betton ;
- L'usine de Lillion à Rennes.
- L'usine de l'Asnière à Montfort-sur-Meu
- L'usine de la Douettée à saint aubin d'Aubigné
- L'usine du Rocher à la Chapelle-Chaussée
- L'usine de la Chaumière à Feins
- L'usine de la Haute Chellerais à Gahard

Délégation de la production d'eau au 1er janvier 2022

Localisation des usines de traitement sur le territoire de CEBR

Les performances de leur production sont récapitulées dans les tableaux suivants :

	Rendement						
			Keno	ement			
	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Mézières sur Couesnon	98,4%	98,6%	97,8%	97,9%	98,1%	98,2%	98,2%
Roph émel	91,9%	91,7%	91,8%	89,9%	91,3%	91,7%	91,7%
Vill ejean	94,8%	96,9%	93,8%	92,1%	93,0%	96,9%	96,9%
Champ Fleury	94,8%	96,0%	95,1%	96,4%	95,6%	95,4%	95,4%
La Noé	95,4%	96,5%	95,8%	95,7%	95,5%	96,5%	96,5%
Vau Reuzé	Usine à l'arrêt	Usine à l'arrêt	Usine à l'arrêt.	Usine à l'arrêt	Usine à l'arrêt	Usine à l'amét	Usine à l'arrêt
Lillion	99,0%	97,0%	95,4%	95,7%	95,4%	96,1%	96,1%
Asnieres	100,0%	100,0%	Usine à l'arrêt	Usine à l'arrêt	100,0%	100,0%	100,0%
La Douettée	94,2%	98,5%	98,7%	99,1%	99,3%	98,5%	98,5%
La Chaumière	93,4%	91,0%	97,9%	91,3%	90,0%	89,4%	87,5%
Le Rocher	95,4%	93,6%	93,7%	92,0%	97,8%	99,5%	98,1%
Rendement global de production	95,4%	95,4%	94,4%	93,2%	93,5%	94,9%	95,6%

Volumes 2021 (m ²)					
Prélevé	Prodult				
8 52 2 703	8 370 094				
8 35 8 492	7 661 701				
7 888 729	7 643 057				
1 312 335	1 252 151				
395 298	381 593				
3 747	0				
1 02 7 107	986 820				
53 237	53 237				
339 725	334 586				
154 725	135 340				
84319	82 683				
28 140 417	26 901 262				

Pour information : En 2019, les volumes prélevés étaient de 27 643 304 m³ et 25 983 035 produit par 7 usines de production pour 46 communes.

	Linéaire adducti	on (ml)				
		2017	2018	2019	2020	2021
Adduction aval Mézières	29 179	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	98,80%
Adduction de Rophemel / Villejean	40 962	97,40%	99,00%	99,90%	98,40%	97,80%
Adduction de Vezin / Le Rheu	3 180	100,00%	100,00%	99,30%	100,00%	98,80%
Adduction de Chantepie / Vern	2 212	100,00%	100,00%	100,00%	99,40%	100,00%
Adduction du Sud de Rennes	11 126	99,50%	100,00%	99,40%	99,10%	97,30%
Adduction du Nord de Rennes	6 760	98,00%	97,70%	98,90%	99,00%	99,10%
Adduction de Lillion/Mordelles 9 200		rendement mesuré à partir de 2021				99,70%
Adduction De l'Asnière - Montfort sur Meu	1 700		rend	ement non me	suré	
Adduction Ex SPIR		rendement non mesuré				100,00%
Rendement total adductions (P104.3)	104 319	99,15%	99,93%	100,00%	99,40%	98,58%
Indice Linéaire de Pertes du réseau						
d'adduction d'eau traitée (m³/km/j) (P106.3)	-	4,2	0,5	-0,6	2,62	8,0

Rendement et performance de la production d'eau (source : RAD 2021)

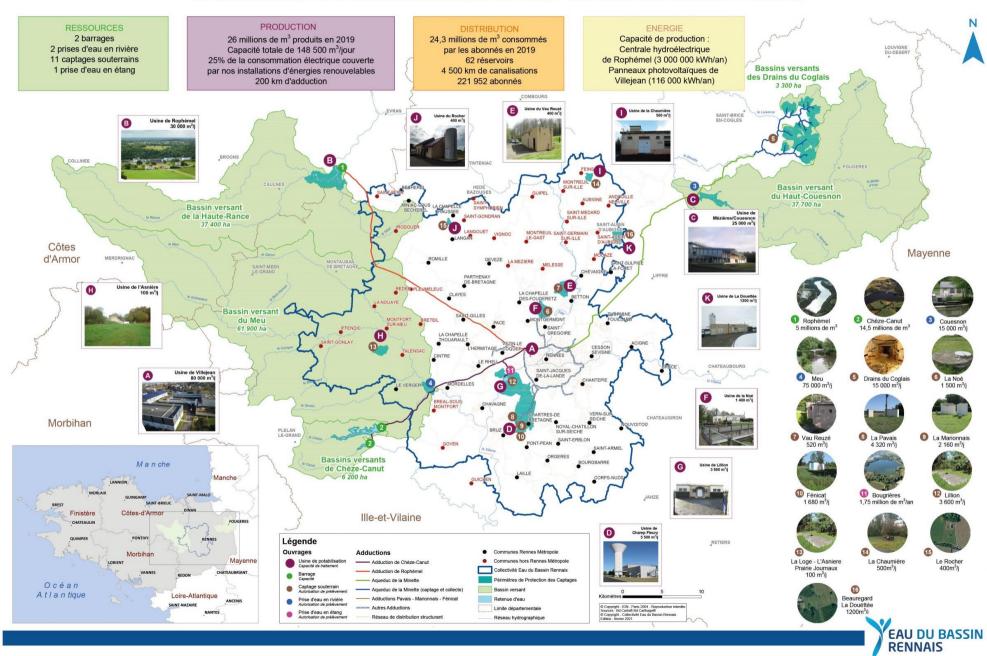
Le bilan annuel de la qualité de l'eau produite en 2021, établi par l'ARS, fait apparaitre un taux de conformité aux limites réglementaires de 100 % vis-à-vis de la microbiologie et de 99.9% au regard des paramètres physico-chimiques.

La consommation moyenne par abonné est de 105 m³/abonné (-0,7% par rapport à 2020).

Les rendements de production d'eau des installations étaient d'environ 95,6 % en 2021 (en constante amélioration + 0.7 %).

Une augmentation des capacités de production en eau potable sera à prévoir en fonction de l'arrivée des nouvelles populations sur le territoire par la Collectivité Eau du Bassin Rennais.

### ORGANISATION DE L'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DU BASSIN RENNAIS



			-	Autorisati	ons de prélèvemen	t et capacités de production des ins	tallations de	traitement				
	Ressourc	es	Nombre de ressources	Nombre de forages	Autorisations existantes de prélèvement	Observations	Potentiel de prélèvement année moyenne (m³/an)	Potentiel de prélèvement année décennale sèche (m³/an)	nombre d'usine	Capacité nominale de traitement (m³/h)	Capacité nominale de traitement (sur 20h)	Capacité journalière production année sèche jour de pointe
r-Couesnon	Drains du Coglais I		1	1	15 000 m³/j maxi soit 750 m3/h Moyenne Interannuelle : 10 000 m³/j	Volume drainé de façon gravitaire. Limitation des débits uniquement par décharge vers les ruisseaux	3 650 000	2 841 000				5 238
t de Mézières-su	Cou	Jesnon	1		15 000 m³/j maxi soit 750 m3/h	Limité par : - le débit réservé dans le Couesnon : 0,364 m³/s au droit de l'usine, - le débit réservé pour assurer sur le site de	5 475 000	3 600 000	I	I 250	25 000	0
Usine de traitement de Mézières-sur-Couesnon		e des deux ources			25 000 m²/j max Arrété du 18 nov 2010	Villaloup sur le Couesnon un débit égal à la somme du I/10° du module du Couesnon sur ce dernier site évalué à 0.68 m²/s et du débit de prélèvement autorisé pour le syndicat intercommunal des eaux d'Antrain, total évalué à 0.72 m²/s	9 125 000	6 441 000				
Captage	et usine d	e Rophemel	1		I 500 m³/h Arrété du 24 juillet 2014	limité par le débit de restitution du barrage : 0.27 m³/s si débit entrant > 0.27 m³/s égal au débit entrant entre 0.27 et 0.14 m³/s 0.14 m³/s si débit entrant < à 0.14 m³/s	10 950 000	9 000 000	1	I 500	30 000	24 550
rt de Villejean	Bassin du Meu	La Chèze Le Canut Le Meu	1		75 000 m²/j (DUP du 17 avril 1972 et respect article L214-18 du Code de l'Environnement)	DUP du 17 avril 1972 et limité par le débit de restitution du Canut : espect article L214-18 du 2 151 m3/i = 0.025 m3/s		19 900 000				
Usine de traitement de Villejean	Bou	grières	1		> 19 m NGF en année n 150			I 750 000	I	3 750	75 000	72 017
Captag	ge et usine	de la Noë	1	2	I 500 m³/j	prélèvement limité à 20 l/s (72 m³/h) ou 1500m³/ jour	547 500	450 000	1	70	I 400	I 300
Captage	et usine d	e Vau Reuzé	I	l I	Puits : 400 m³/j max Forage : 240 m³/j max	190 000 m3/j (arrété préfectoral du 4 juillet 2005)	190 000	450 000	-	20	400	250
nt de	×	Marionnais	1	- 1	2 160 m <sup>3</sup> /j							
Usine de traiteme	Pavais  Pavais  Phinal St. Linguist  Phinal St. Lin		1	1	4 320 m³/j I 680 m³/j Arrété du II oct 2012 (autorisation accordée pour	Prélèvements CEBR et PSA limités à I 700 000 m³/an au total avec niveaux de nappe mini à respecter	I 450 000	I 392 000	1	275	5 500	5 000
	Puits de Li	lion	1	3	15 ans) Arrêté du 19 septembre 1985	prélèvement limité à 3600m3/j ou 50 l/s	1 314 000	1 100 000	1	180	3 600	3 600
	Drains Asnières		1	1	Arrêté du 4 février 2010	Modifié par arrêté du 10 mai 2010	100 000	30 000	1	25	500	200
Forag	Forages de la Chaumière		1	2	Arrêté du 21 janvier 2002	prélèvement réduit à 500 m3/j ou 175 000 m3/an	175 000	150 000	-	20	<del>4</del> 79	350
Fo	Forages du Rocher		1	1	Arrêté du 7 décembre 2001	prélèvement limité à 400m3/j ou 146 000 m3 / an	146 000	100 000	1	20	400	250
	es de la ettée	Forage Douéttée Puits de Beauregard	1	1	Arrêté du 7 janvier 2000	prélèvement limité à 80 m3/h ou 1200 m3/j	438 000	220 000	1	80	I 200	1 000
Fora	ges de la T	ournerie	1	3	Arrêté du 18 janvier 2001	Prèlèvement autorisé à 70m3/h et production limitée à 80m3/h	400 000	300 000	1	80	I 600	1 180
T	OTAL fin	2021	17	20			52 360 500	40 833 000	12	7 270	145 079	114 935

Autorisations de prélèvement et capacités de production des installations de traitement (source : RAD 2021)

### Le tableau suivant indique l'évolution de la population desservie et du nombre d'abonnés :

	2020	2021
Population desservie	531 023	536 344
Nombre d'abonnés	225 423	232 863

(Source : Rapport annuel sur les prix et qualité de service d'eau potable 2021, Eau du bassin rennais collectivité)

Le nombre d'abonnés est en hausse avec 7 440 abonnés en plus entre 2020 et 2021 (soit environ + 3,3 %). Cette augmentation est en partie due à l'augmentation de la population desservie par la Collectivité Eau du Bassin Rennais (+ 5 321habitants) sur la même période. Le nombre d'abonnés a augmenté de 3,3% alors que la population a augmenté de 1% sur la même période, du fait de l'individualisation des compteurs d'eau dans les immeubles.

Sur la base d'une facture de 120 m³ d'eau potable par an pour un local à usage d'habitation, le prix TTC au m³ varie de 2,236 € à 2,907 € au 1er janvier 2022.

### 1.1.2 ZOOM SUR LE SME DES BRUYERES

En 2021, sur le territoire des 23 communes adhérentes au SME des Bruyères ce sont 2 313 013 m³ mis en distribution pour desservir 49 800 habitants.

Au 1er janvier 2020, le SIE de Guipry-Messac – St Malo de Phily a fusionné avec le SIAEP les Bruyères pour former le Syndicat mixte des eaux des Bruyères.

Pour répondre à ces besoins, le SME exploite deux points de prélèvement :

- Les puits de Bourhan à Saint-Senoux (20 m³/h)
- Le forage de Mernel. (30 m<sup>3</sup>/h)

La production d'eau du SME des Bruyères s'appuie sur deux installations de traitement et un réseau d'adduction de 1 046 km :

- L'usine de Bourhan à Saint-Senoux ;
- L'usine de Mernel.

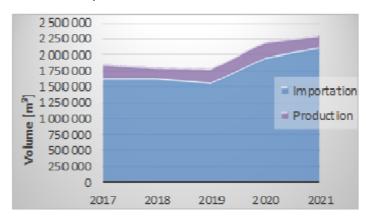
Ouvrage	Capacité de production [m³/j]	Production 2020 [m³]	Production 2021 [m³]	Variation 2020/2021
Usine de traitement de Bourhan SAINT-SENOUX		110 396	93 525	-15,28 %
Usine de traitement de Mernel MERNEL	500	140 030	104 893	-25,09 %
Total produit [m³]		250 426	198 418	-20,77 %

Les ouvrages de production d'eau (source : RPQS 2021)

La production issue des ressources propres représente 8,6% du volume distribué sur le territoire.

La collectivité importe plus de 91.4% de l'eau distribuée, issue notamment du Syndicat Mixte Production Ouest 35 et en faible partie du Syndicat Intercommunal des Eaux de la Forêt de Paimpont et de Redon Agglomération. Une faible partie de la production est exportée vers CEBR et SM eau de la forêt de Paimpont.

Ressource en eau totale (production et importation) (source : RAD 2021)



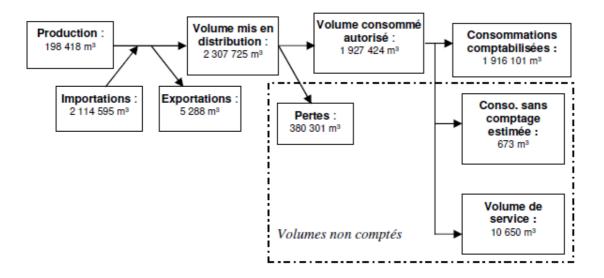


Schéma synthétique de la gestion de l'eau (source : RAD 2021)

Le rendement du réseau de distribution est de 83,6%.

La consommation moyenne par abonné est de 81 m<sup>3</sup>/an (valeur stable depuis 2016).

L'eau distribuée au cours de l'année 2021 a été de **bonne qualité microbiologique**. Elle est restée **conforme aux limites réglementaires** fixées pour les éléments indésirables et les pesticides recherchés d'après le bilan annuel de la qualité de l'eau produite établi par l'Agence Régionale de Santé (ARS).

Le tableau suivant indique l'évolution de la population desservie et du nombre d'abonnés :

	2015	2016
Population desservie	39 900	40 600
Nombre d'abonnés	23 204	23 600

(Source: Rapport annuel sur les prix et qualité de service d'eau potable 2021, SME des Bruyères)

Le nombre d'abonnés est en hausse de2.09 %. Cette augmentation est cohérente avec l'augmentation de la population desservie par le SME des Bruyères (+ 700 habitants desservis) sur la même période.

Sur la base d'une facture de 120 m³ d'eau potable par an pour un local à usage d'habitation, le prix TTC sur le secteur des bruyères est en moyenne de 2,96 € au 1er janvier 2022.

### 1.1.3 SYNTHESE

Sur les 23 690 abonnés du SME des Bruyères, 3511 abonnés sont localisés sur Guichen,

Sur le territoire de CEBR, l'ensemble des ressources disponibles montre des capacités proches du double des besoins ce qui permet d'assurer un approvisionnement en toute circonstance aujourd'hui et à l'horizon 2031 pour le territoire.

Sur le territoire des Bruyères, l'approvisionnement en eau potable est assuré en grande partie par les importations en provenance du SMP Ouest 35. Les volumes importés sont en augmentation soulignant une

certaine dépendance avec les territoires voisins. Sur les 23 690 abonnés du SME des Bruyères, 3511 abonnés sont localisés sur Guichen (14%).

Les interconnexions du réseau avec les territoires voisins assurent la sécurisation de l'approvisionnement en eau potable et garantissent un approvisionnement suffisant pour assurer les besoins futurs liés à l'augmentation de la population et des activités sur la commune dans le cadre de la mise en œuvre du projet de développement de Guichen.

La prise en compte de l'ensemble des territoires du 35, en année normale et en année sèche, est assurée via le schéma directeur initié par SMG 35. Le SMG 35 chargé de mettre à jour ce schéma directeur départemental d'alimentation en eau potable a commencé un projet d'interconnexion entre l'usine de Férel et Villejean (Rennes) depuis 2000. La troisième tranche de l'aqueduc est en cours d'étude. Cette interconnexion apportera un volume supplémentaire potentiel du même ordre que l'augmentation des besoins, estimée.

### 1.2 DISTRIBUTION

La distribution s'effectue par l'intermédiaire d'un réservoir sur tour, une station de surpression et quatre régulateurs.

Le réseau est fortement maillé au niveau du centre-ville de Guichen et de Pont-Réan. Il couvre globalement l'ensemble du territoire.

L'ossature du réseau est essentiellement constituée par des conduites principalement en PVC, fonte et polyéthylène du diamètre 40 mm au diamètre 200 mm.

### 1.3 OUVRAGES ET STOCKAGE DE REGULATION

Dénomination du réservoir	Volume en m <sup>3</sup>
Réservoir sur tour	800

Dénomination	Type de régulation
Pont-Réan	Station de surpression
STAB La Haute Bouxière	Régulateur de pression aval
STAB La Houssais	Régulateur de pression aval
STAB La Gare (n°1)	Régulateur de pression aval
STAB La Gare (n°2)	Régulateur de pression aval

### 1.4 CONDITIONS DE DESSERTE

Conformément au règlement sanitaire départemental d'Ille-et-Vilaine, la pression de desserte au point de distribution le plus élevé ou le plus éloigné (dans le cas d'immeuble) doit correspondre à une pression d'environ 0,8 bar.

Si la pression au point de comptage est inférieure à 2 bars, il est conseillé d'installer un surpresseur adapté au besoin du projet et pouvant délivrer environ 0,8 bar au point de desserte le plus élevé.

A contrario, pour une pression au-delà de 6 bars au point de comptage, il est conseillé la pose d'un réducteur de pression adapté à la taille du projet, afin de protéger les appareils sanitaires, et pouvant délivrer environ 0,8 bar au point de desserte le plus élevé.

### 1.5 DEFENSE INCENDIE

La défense incendie est une compétence communale, elle est assurée par 99 hydrants dont 14 points d'eau naturel public, un accessoire hydraulique public et 84 poteaux incendies sur l'ensemble du territoire communal de Guichen.

L'état des points d'eau est :

Les non-conformités sont principalement dues aux plateformes d'aspiration non conformes sur les points d'eau naturel. Les indisponibilités sont liées à l'absence d'eau, l'ouverture impossible et/ou inaccessibilité (listing en annexe).



Afin d'être conforme, les poteaux incendies doivent assurer un débit de 30 m³/h à 60 m³/h (selon diamètre) avec une pression de 1 bar pendant deux heures.

La répartition des poteaux d'incendie devra être examinée sur l'ensemble de l'agglomération. Afin de couvrir l'ensemble des zones urbanisées, le choix entre le déplacement de poteaux existants, la pose de nouveaux poteaux ou l'aménagement d'installations de techniques différentes devront être étudiés pour chaque projet.

### 1.6 CAPTAGE D'EAU ET PERIMETRE DE PROTECTION

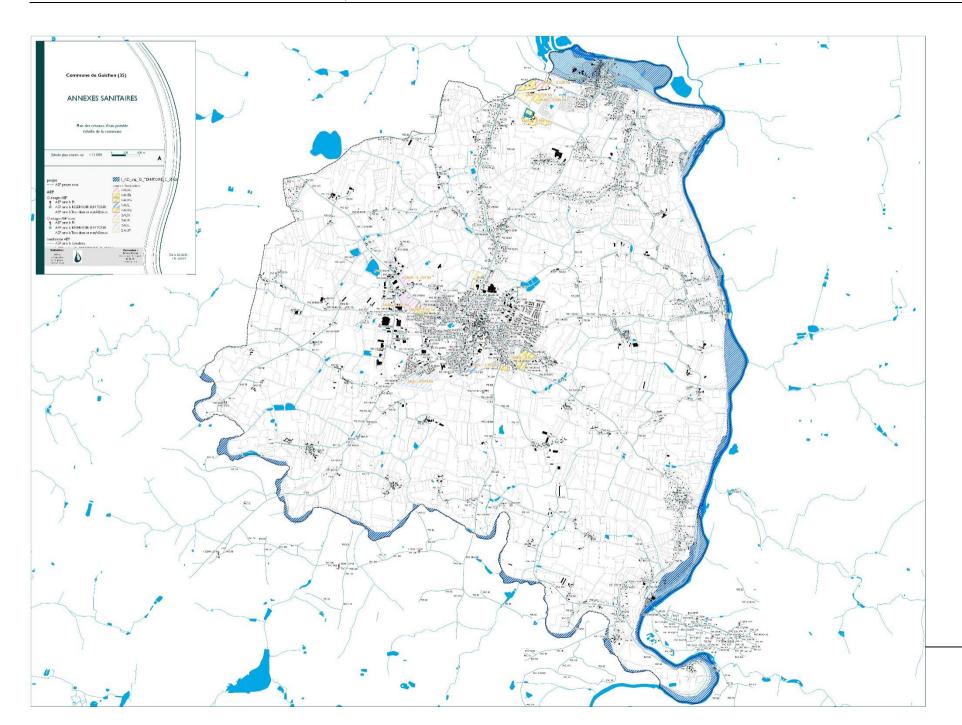
**Aucun captage d'eau potable** n'est présent sur le territoire de Guichen d'après la carte de protection des captages d'eau potable en Ille-et-Vilaine de janvier 2017 du Syndicat Mixte de gestion de l'eau potable d'Ille-et-Vilaine.

### 1.7 EVOLUTION A L'ECHELLE DU PLU

Les principales dispositions concernent le réseau de distribution. Les modifications sont composées de réhabilitation du réseau actuel et d'extension.

Le tracé du futur réseau eau potable proposé sur les plans pour les zones 1 AUE est à titre indicatif. Les différents projets prévus sur la commune de Guichen devront être présentés à la Collectivité Eau du Bassin Rennais ou SME des Bruyères pour le raccordement au réseau eau potable, ainsi que pour l'analyse des éventuels besoins de renforcement.

Adopter une logique de suivi de la ressource en eau auprès des syndicats tout au long du projet du PLU. Les mesures prisent par le PLU seront également rappelées : OAP principes d'aménagement et OAP sectoriel.



# 2.L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF DES EAUX USEES SANITAIRES

### 2.1 ASSAINISSEMENT COLLECTIF

L'assainissement des eaux usées de Guichen est géré en régie par la commune. Elle dispose d'un zonage d'assainissement de 2007 annexé au PLU en décembre 2008.

La commune a la responsabilité du fonctionnement des ouvrages, de leur entretien et de la permanence du service. La commune possède la maîtrise des investissements et la propriété des ouvrages.

### 2.2 LES OUVRAGES D'ASSAINISSEMENT DES EAUX USEES

Les eaux usées sont traitées par la station d'épuration de type « boues activées aération prolongée » de Guichen située à Pont-Réan et dimensionnée pour traiter la pollution de 8 000 EH. Sa mise en service date de décembre 2005. Le débit de référence est de 1570 m³/j en temps sec et 1 729 m³/jour en temps de pluie.



Schéma d'une station d'épuration par boue actives

Source : irstea.fr

Le zonage d'assainissement du PLU de Guichen indique que la station desservait 1800 branchements (Guichen: 1 248 branchements; Pont-Réan: 374 branchements; Bruz: 181 branchements) qui correspondent à une population de l'ordre de 5 409 habitants en 2008.

En 2021 (source Bilan annuel de fonctionnement : BAF 2021), Ce sont 3 262 branchements qui sont indiqués (Guichen : 2565 branchements ; Pont-Réan : 456 branchements ; Bruz : 241 branchements). Sur les bases du taux d'occupation, INSEE 2019, de 2,43, la population raccordée serait de l'ordre de 7 926 habitants.

### 2.3 LES RESEAUX

Le réseau d'assainissement des eaux usées de la commune de Guichen est entièrement de type séparatif et constitué de 7 postes de refoulement.

Nom du poste	Nombre de rejets au trop- plein	Durée totale de rejets au trop-plein	Cause du ou des rejets au trop-plein
PR1 La Lande Rose	0	0	
PR2 Les lagunes	0	0	
PR3 La Morinais	1	Pas de données suite SITRANS LUT 400 HS	Boitier de commande (SITRANS LUT 400 HS) + poire de secours bloqué par des déchets dans le poste (lingettes)
PR4 Launay-Bohuon	0	0	
PR5 La Perrais	0	0	
PR6 Pont-Réan	0	0	
PR7 Balluds (côté Bruz)	0	0	

Le linéaire de réseau représente près de 50 km de canalisations gravitaires (source SIG).

La couverture du réseau d'eaux usées est assurée principalement pour le centre de Guichen et jusqu'à Pont-Réan. Le réseau d'eaux usées de la commune est constitué de canalisations de diamètre Ø 200 mm à 300 mm en PVC.

Il existe un réseau qui permet de transférer les eaux usées de Guichen vers la station d'épuration qui se trouve à proximité de Pont-Réan. Ce réseau de transfert a été mis en place en décembre 2005 lors de la mise en service de la nouvelle station d'épuration. Il a permis de collecter les eaux usées des habitations situées sur le parcours de ce dernier, principalement au niveau des lieux-dits de "la Provotais", "l'Orinais" et de "la Morinais". Des extensions de réseaux ont été réalisées depuis pour raccorder des habitations qui rencontraient des problèmes pour la mise en œuvre de l'assainissement autonome.

### 2.4 LA STATION D'EPURATION

La capacité nominale de la station d'épuration est de :

	Charge Organique	Charge Hydraulique	
8 000 Eq-hab	480 kg de DBO₅/j	1570 m³/j (temps sec)	

En 2021, les charges retenues par la DDTM (CBPO = Charge brute de pollution organique) était de 5000 Eq-hab. La charge "actuelle" arrivant à la station d'épuration est équivalente à 5 170 équivalents habitants en pointe (P90) soit 65 % de la capacité de traitement.

La station était non conforme vis-à-vis des performances locales (problèmes d'eaux parasites, manque de données, d'informations, et de rapport).

Au premier trimestre 2024, la commune lance un appel d'offre pour réaliser un diagnostic de ces réseaux (EU et Ep), ainsi qu'un schéma directeur et une étude de fonctionnement et de faisabilité sur le devenir de la station d'épuration.

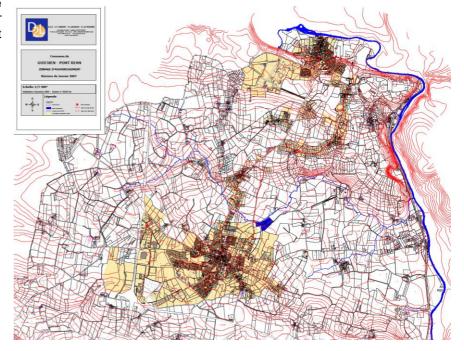
L'étude de zonage sera actualisée au cours de cette étude.

Le rejet de l'eau traitée se fait dans la Vilaine.

### 2.5 LE ZONAGE

Une étude de zonage d'assainissement a été réalisée par le bureau d'études D2L. Une carte de zonage a

ainsi été éditée, définissant la zone d'assainissement collectif retenue sur les secteurs agglomérés de Guichen et Pont-Réan et ses extensions.



Cette carte sera mise à jour après avoir réalisé l'étude de diagnostic et le schéma directeur des réseaux.

### 2.6 ÉVOLUTION DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF A L'ECHELLE DU PLU

Les eaux usées de la commune de Guichen sont traitées par la station d'épuration de type "Boues Activées aération prolongée" située à l'Est de Pont-Réan. Elle est dimensionnée pour traiter une charge nominale équivalente à 8 000 équivalents habitants.

La charge "actuelle" (en pointe (P90) arrivant à la station d'épuration est équivalente à 5 170 équivalents habitants (65 % de la capacité de traitement).

Sur la base de ces éléments, la station d'épuration peut encore traiter une charge de 2 833 Eq-hab, ce qui correspond à environ 1 181 logements.

A horizon 14 ans (2023-2037), il est prévu 1121 logements dans la zone agglomérée dont 196 en 2AU. Des opérations en en cours, les logements commercialisés mais non raccordés au réseau, sont estimés à 110.,

Pour estimer la future charge arrivant sur l'unité de traitement, une moyenne de 2,4 habitants par logement a été retenue<sup>1</sup>. La charge supplémentaire attendue serait donc de 2484 Eq-hab à court terme et 2954 Eq-hab à long terme (Urbanisation des 2 AU).

Avec un rythme de 80 logements/an attendus, soit 192 Eq-hab, La station d'épuration dépassera 80% dans environ 3 ans et arrivera à capacité nominale au terme du PLU (urbanisation des zones de densification, des vacances, des zones de résorption du territoire, des extensions 1AU, des opérations diffuses).

Les zones destinées à l'activités de 3,3 hectares dans les secteurs 1AUA, auront apport très variable qui, pour une activité de type artisanale serait de 17 Eq-hab.

Nous rappelons ici que le fonctionnement hydraulique des réseaux et de la station, doit faire l'objet d'un Plan Pluriannuel d'Investissement (sécurisation, réhabilitation, gestion patrimoniale des réseaux).

En effet, une étude de diagnostic des réseaux EU et EP doit être lancée pour la fin d'année. Une étude sur le devenir de la station est comprise, ainsi que la révision des zonages d'assainissement. Le schéma directeur, dans son programme d'investissement intégrera les éventuels travaux nécessaires à l'absence d'incidence sur le milieu récepteur.

Au terme du PLU, la charge supplémentaire attendue est de 2830 Eq-hab (dont 330 Eq-hab dans les zones 2 AU). La charge actuelle étant estimée à 5 170 Eq-hab, l'ouverture à l'urbanisation des zones 2 AU sera conditionnée par les conclusions de l'étude diagnostic des réseaux et du devenir de la station d'épuration.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Ratio maximum retenu pour le dimensionnement des stations d'épuration

# 3.L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF DES EAUX USEES SANITAIRES

### 3.1 CONTROLE DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

L'assainissement non collectif désigne tout système d'assainissement (fosse septique, bac dégraisseur, filtre à pouzzolane et épandage) effectuant la collecte, le traitement et le rejet des eaux usées domestiques sur une parcelle privée.

Ce mode d'assainissement efficace permet de disposer de solutions économiques pour l'habitat dispersé.

Pour Guichen, le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) est géré par la Communauté de communes Vallons de Haute Bretagne Communauté.

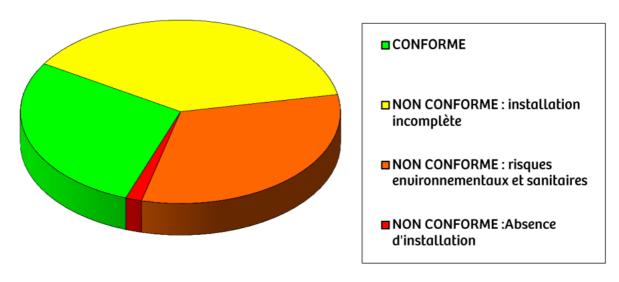
#### Le SPANC assure:

- La vérification technique de la conception, de l'implantation et de la bonne exécution des ouvrages ;
- La vérification périodique de leur bon fonctionnement (tous les 8 ans) ;
- Le contrôle dans le cadre d'une vente.

En 2017, le SPANC a recensé 1 175 installations d'ANC sur Guichen. Sur ces 1 175 installations, 858 ont été visitées et seules 28% sont conformes.

Classement des installations d'assainissement non collectif	Total	Proportion
Absence de NON-CONFORMITE	242	28%
NON CONFORME Installation incomplète ou significativement sous-dimensionnée ou présente des dysfonctionnements majeurs	328	38%
NON CONFORME liée aux risques sanitaires, environnementaux ou sécurité des personnes	274	32%
NON CONFORME : Absence d'installation	14	2%

Conclusion des avis données sur les installations d'assainissement non collectif (source : Synthèse 2015/2016 des contrôles de bon fonctionnement et de bon entretien sur la commune de Guichen, SPANC Vallons de Haute Bretagne)



Conclusion des avis données sur les installations d'assainissement non collectif (source : Synthèse 2015/2016 des contrôles de bon fonctionnement et de bon entretien sur la commune de Guichen, SPANC Vallons de Haute Bretagne)

A l'issue du contrôle de bon fonctionnement, le SPANC formule son avis dans le cadre de l'arrêté du 27 avril 2012. L'avis est envoyé au propriétaire des ouvrages dans lequel sont consignées les observations formulées au cours du contrôle. Dans le cas d'une installation non conforme, la mise en conformité (travaux obligatoires) est à la charge des propriétaires sous 4 ans à partir de la date de contrôle ou dans un délai d'un an suite à la signature de l'acte de vente (article L. 271-4 du Code de la construction et de l'habitation).

# 3.2 L'APTITUDE DES SOLS A L'ASSAINISSEMENT DES EAUX USEES SANITAIRES

L'ensemble des zones urbanisées et à urbaniser de type habitat sont couvertes par l'assainissement collectif. Le reste du territoire non représenté sur la carte d'assainissement collectif en annexe du zonage d'assainissement est en assainissement autonome (non collectif). Sur ces zones d'assainissement autonome seules sont envisagées des extensions des bâtiments existants ne demandant pas la réalisation d'un nouvel aménagement.

### 3.3 DEVELOPPEMENT DU SERVICE SPANC

SPANC, vient de s'équiper d'un SIG pour améliorer le suivi de l'état des ANC. Le contrôle à la vente permet d'améliorer le parc en cas de vente (délai de 1 ans pour les ANC non conformes). Les ANC non conformes à risques ont un délai de 4 ans pour se mettre aux normes.

Ainsi l'ensemble des installations non conformes sont réhabilités notamment dans le cadre des ventes.

### 4.L'ASSAINISSEMENT DES EAUX PLUVIALES

### 4.1 ÉTAT DES LIEUX DE LA GESTION DES EAUX PLUVIALES

La gestion des eaux pluviales relève de la compétence communale et est assurée en régie.

La zone agglomérée de Guichen se situe sur le bassin versant de la Vilaine et de ses affluents.

Le territoire de Guichen est couvert par un **schéma directeur d'assainissement des eaux pluviales** réalisé en 2007 par le bureau d'études D2L. Les aménagements proposés pour la gestion du pluvial dans ce schéma directeur a fait l'objet d'un dossier d'autorisation au titre de la rubrique 2.1.5.0 du Code de l'environnement dont l'arrêté préfectoral a été validé le 1<sup>er</sup> août 2008.

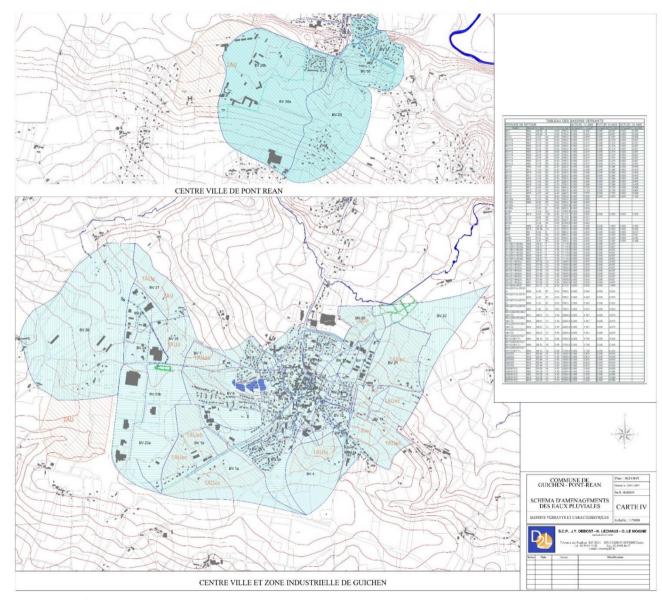
Le schéma directeur d'assainissement des eaux pluviales de Guichen se décompose en plusieurs secteurs qui correspondent aux différents pôles d'urbanisation de la commune et présentent différents exutoires :

- Agglomération de Guichen et ZA des Landes avec un rejet vers le ruisseau du Tréhélu ;
- Agglomération de Pont-Réan et ZAC de la Massaye (secteur Est) avec un rejet vers la Vilaine ;
- Les secteurs bâtis Sud-Est de Guichen (ex : hameau la Bouexière) avec un rejet vers la Vilaine au niveau de la confluence du Canut ;
- Les secteurs bâtis du Sud de Guichen (ex : Sadouve) avec un rejet vers le Canut.

Le développement de la zone d'activités des Grandes Landes sur la partie Ouest de la RD 177 induit le développement de la commune sur un bassin versant supplémentaire, celui du Canut, via un rejet dans le ruisseau de Beaunet.

Le développement de la ZAC de la Massaye aussi avec un rejet vers le ruisseau de la Tournerais qui rejoint ensuite le Tréhélu.

Le territoire est équipé de plusieurs ouvrages de régulation des eaux pluviales pensés à l'échelle de microbassins.



Carte des bassins versants et caractéristiques du schéma directeur d'eaux pluviales de Guichen

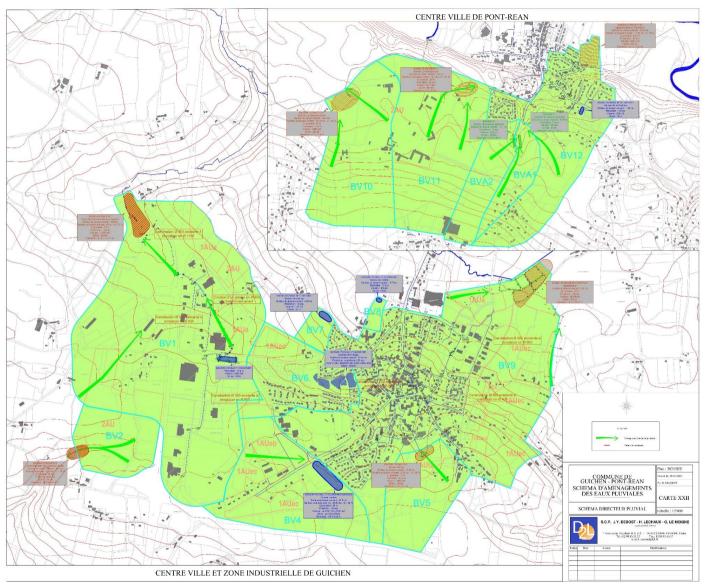


Schéma directeur d'eaux pluviales de Guichen

### 4.2 ÉVOLUTION A L'ECHELLE DU PLU

Selon le Code Général des Collectivités Territoriales (article L. 2224-10), les communes ont à délimiter les zones où des mesures doivent être prises afin de limiter l'imperméabilisation des sols et d'assurer ainsi la maîtrise du débit et de l'écoulement des eaux pluviales et de ruissellement.

Elles ont également à déterminer les zones devant accueillir des installations assurant la collecte, la rétention éventuelle et le traitement des eaux pluviales et de ruissellement (si besoin).

Ces mesures sont à prendre en vue de réduire les éventuelles pollutions pouvant être apportées par ces eaux dans les différents milieux aquatiques.

Lors de l'élaboration des projets d'urbanisation, les futurs aménageurs devront se tenir compte du présent schéma et des problématiques liées au bassin versant auquel appartient leur projet.

Le schéma directeur d'eaux pluviales de Guichen à partir du plan des 2 zones agglomérées et de coefficients d'imperméabilisation (CI) affectés à chaque type d'urbanisation : habitat historique (CI=60%), habitat ancien (CI=50%) habitat récent (CI=40%), zone industrielle (CI=70%), a pu déterminer un coefficient d'imperméabilisation moyen sur l'ensemble des 2 agglomérations.

Le schéma directeur des eaux pluviales de Guichen prévoit ainsi que les taux d'imperméabilisation sont de 50% en zone d'habitat et de 70% en secteurs d'activités. Cela paraît être une bonne alternative entre l'habitat dense historique et la trame plus lâche des nouveaux quartiers résidentiels, en s'inscrivant dans la notion de densification de la loi de "Solidarité et Renouvellement Urbain".

Le schéma directeur des eaux pluviales sera mis à jour pour intégrer l'ouverture des zones 2AU du projet de PLU.

A noter que pour les projets d'aménagement d'une surface supérieure à 1 hectare et dont le rejet des eaux pluviales se fera dans les eaux souterraines ou les eaux en surface seront soumis à la règlementation « Loi sur l'Eau ».

Un dossier comprenant les incidences et les mesures compensatoires devra être déposé auprès du service de la Police de l'Eau d'Ille-et-Vilaine.

### 5.LE RESEAU DE COLLECTE DES ORDURES **MENAGERES**

#### 5.1 COMPETENCE DE LA GESTION DES DECHETS

Le Syndicat Mixte Intercommunal pour la Collecte et le Traitement des Ordures Ménagères (SMICTOM) des Pays de Vilaine a été créé le 9 juin 1977 pour assurer la compétence collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés de 44 communes représentant plus de 85 273 habitants.

Au 1er janvier 2017, les 3 Communautés de communes délégantes sont :

- Vallons de Haute Bretagne Communauté (18 communes);
- Bretagne Porte de Loire Communauté (20 communes);
- La Communauté de communes du Pays de Redon (la compétence du SMICTOM est assurée auprès de 6 communes sur 31).

Le SMICTOM des Pays de Vilaine assure toute l'année la collecte, le traitement et la facturation du service auprès de 34 430 ménages et de 1 215 entreprises. Les objectifs du Syndicat sont de tendre vers une réduction et une valorisation maximale de nos déchets tout en préservant une qualité de service optimale.

#### COLLECTE DES DÉCHETS 5.2

Trois types de déchets sont collectés en porte-à-porte :

- Déchets résiduels, collectés 1 fois toutes les 2 semaines ;
- Emballages recyclables, collectés 1 fois toutes les 2 semaines ;
- Biodéchets, collectés chaque semaine.

En 2016, ce sont 9 bennes bi-compartimentées qui ont parcouru plus de 338 229 km pour effectuer la collecte en porte à porte et 2 camions grues qui ont parcouru 77 287 km pour effectuer la collecte des points d'apport volontaire.

Le réseau est composé de près de 200 points d'apport volontaire pour les papiers et le verre et de 7 déchèteries, 1 plateforme de dépôt des déchets verts et 2 recycleries réparties sur l'ensemble du territoire.

Carte de localisation des équipements (source: SMICTOM des Pays de Vilaine, RAD2021)



En 2021, 45 426 tonnes de déchets ménagers et assimilés ont été collectées. Cela représente 533 kg de déchets par habitant.



Evolution de la production de déchets par habitant (source : SMICTOM des Pays de Vilaine, RAD2021)

Les quantités de déchets issues des collectes sélectives (emballages recyclables, biodéchets, verre, papiers) restent globalement stables depuis la refonte globale du système de gestion des déchets mis en place en 2013. Entre 2019 et 2021, les déchets ont augmenté notamment les emballages (extension des consignes de tri dès juin 2019 et le verre). Ces flux de déchets représentent 42 % de l'ensemble des déchets collectés, hors déchèteries. Les quantités de déchets apportées en déchèterie, déjà importantes les années précédentes reprennent des valeurs d'avant Covid.

Depuis 2016, les apports de déchets en déchèterie ont augmenté de 6,5 %. Cette augmentation vient principalement des flux végétaux, gravats, bois et ferraille. De plus, de nouvelles filières de tri se développent depuis décembre 2015. Par exemple, le plâtre et les déchets d'ameublement (DEA), qui étaient auparavant déposés dans les bennes « encombrants », sont maintenant détournés vers des filières de recyclage spécifiques.

Ainsi, globalement les déchets déposés en déchèterie sont de mieux en mieux valorisés.

La proportion des refus de tri est en constante baisse mais reste élevée avec 31 %. La collecte, le tri et le traitement de ces refus sont une charge financière importante pour la collectivité (354 074 euros).

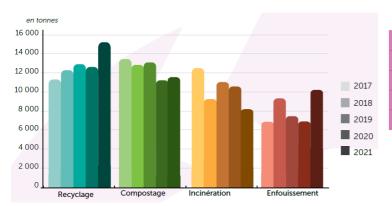
### 5.3 TRAITEMENT ET VALORISATION

Sur le territoire, l'objectif défini par la Loi pour la Transition Energétique de diminuer de 50% les déchets enfouis (hors gravats) entre 2010 et 2025. L'usine de valorisation énergétique (UVE) vieillissante a conduit à une augmentation des enfouissements temporairement.

La part des déchets enfouis représentait 12% de l'ensemble des déchets (hors gravats).

L'atteinte d'un taux de valorisation matière et organique de 55% pour 2020 est lui aussi déjà atteint puisqu'il représente sur le territoire 68% (29% pour le recyclage et 39% pour le compostage).

Globalement, depuis 2014, la quantité de déchets traitée par recyclage est en hausse régulière. Le traitement par compostage répond par anticipation à l'objectif national du 1<sup>er</sup> janvier 2024 de trie de tous les biodéchets à la source.





Evolution des quantités de déchets traitées par type /

Type de valorisation des déchets issus des déchetteries

(source: SMICTOM des Pays de Vilaine, RAD2021)



Principales installations de traitement (source : SMICTOM des Pays de Vilaine, RAD2021)

### 5.4 TERRITOIRE ZERO DECHET, ZERO GASPILLAGE

Le SMICTOM est lauréat depuis 2015 de l'appel à projet national « Territoire zéro déchet - zéro gaspillage ». Compte-tenu de l'état d'avancement de la collectivité sur la prévention des déchets et la valorisation matière et organique, l'ADEME a proposé la signature d'un CODEC (Contrat d'Objectif pour les Déchets et l'Économie Circulaire) réservé seulement à une poignée de collectivités en France. Ce programme, qui retranscrit les engagements du SMICTOM à poursuivre ses efforts dans le sens de la loi de transition énergétique, permet au territoire de bénéficier d'un soutien financier de 216 000 € pendant les 3 ans de contrat. Des actions de consolidation du nouveau dispositif sont inscrites, mais aussi des opérations nouvelles comme le développement de la filière bois-énergie avec la Chambre d'Agriculture, des essais de méthanisation des pelouses ou encore un travail en partenariat avec les entreprises sur plusieurs zones d'activités en vue de promouvoir l'économie circulaire territoriale : les déchets d'une entreprise pouvant devenir les ressources d'une autre entreprise voisine.

Chaque année, ce thème est abordé lors de rendez-vous avec les communes, communauté de communes, associations, centres de loisirs, ... autour d'animations, de formations, d'ateliers, (...). 10 rendez vous ont été proposés en 2021

### 5.5 LE FINANCEMENT DU SERVICE

Le rapport annuel de 2021 du SMICTOM des Pays de Vilaine indique que l'exercice est excédentaire.

### **BILAN FINANCIER**

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	10407190€	832540€
Recettes	11149883€	1776655€
Résultat 2021	742693€	944115€
Résultat 2020 reporté	+649527€	+134365€
Résultat cumulé	1392220€	1078480€

Bilan financier (source : SMICTOM des Pays de Vilaine, RAD2021)

Le coût aidé des déchets en 2021 était de 88,93 € (TTC) par habitant.

Le coût aidé des déchets correspond au coût global du service du SMICTOM, aides financières déduites (les recettes industrielles, les soutiens agréés et les aides diverses).

La redevance incitative est le mode de financement du service public de gestion des déchets choisi par les élus du SMICTOM lors de la mise en place du nouveau dispositif. Elle est effective depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2014. Elle consiste à intégrer une part variable dans la facturation à l'usager.

Le montant de la redevance est calculé en fonction du volume du bac gris mis en place et du nombre de fois où il est collecté (redevance à la levée).

La mise en œuvre de la redevance incitative a largement contribué à l'obtention des performances de tri et de réduction des déchets du syndicat.

### MODE DE CALCUL



<sup>\*</sup> L'abonnement comprend : 52 levées du bac biodéchets, 26 levées du bac emballages, les accès aux bornes d'apport volontaire (verre et papiers), le transport et le traitement de tous les déchets pris en charge et depuis le 8 mars, 24 passages en déchèterie en 2021.

Mode de calcul (source : SMICTOM des Pays de Vilaine, RAD2021)

### TARIFS 2021



#### Pour les résidences principales équipées de bacs individuels

	1 personne	2 à 3 personnes	4 personnes	240L 5 à 7 personnes	8 personnes et +
Part fixe (abonnement aux services incluant 12 levées du bac gris)	155€	203€	226€	249€	272€
Part variable : coût unitaire de la levée supplémentaire pour les foyers réalisant plus de 12 levées	7€	7,50€	8€	8,50€	9€

### Pour les résidences secondaires équipées de bacs individuels

	1 personne	2 à 3 personnes	4 personnes	5 personnes	8 personnes et +
Part fixe (abonnement + 6 levées)	135€	162€	182€	202€	222€
Part variable <sup>®</sup> coût unitaire de la levée supplémentaire pour les foyers réalisant plus de 6 levées	7€	7,50€	8€	8,50€	9 €

Tarifs en vigueur en 2016 dans le cas de particuliers et pour des résidences principales équipées de bacs individuels (source : SMICTOM des Pays de Vilaine, RAD2021)

### 5.6 A L'ECHELLE DU TERRITOIRE DE GUICHEN

### Les biodéchets

La poubelle au couvercle marron est ramassée tous les mercredis

### Les Ordures Ménagères

Les bacs gris sont collectés les mercredis des semaines paires,

### Les déchets recyclables

Les bacs jaune ou verts sont collectés les mercredis des semaines impaires,

### Verre et papiers

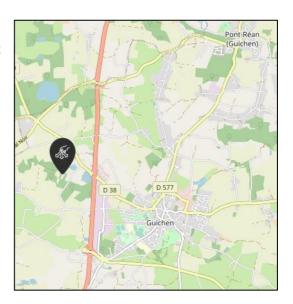
Il existe 15 points de dépôt de verre, 13 points de dépôt pappier.

La localisation est accessible sur le site du SMICTOM

### Déchèteries, dépôt de végétaux et recycleries

Il existe une déchetterie sur le territoire de Guichen, à l'Ouest de l'agglomération.

	Horaires d'été (du 1er avril au 31 octobre)	Horaires d'hiver (du 1er novembre au 31 mars)
Lundi	14h-18h	14h-17h
Mardi	Fermé	Fermé
Mercredi	9h-12h et 14h-18h	9h-12h et 14h-17h
Jeudi	Fermé	Fermé
Vendredi	9h-12h et 14h-18h	9h-12h et 14h-17h
Samedi	9h-12h et 14h-18h	9h-12h et 14h-17h
Dimanche	Fermé	Fermé



Horaires d'ouverture et localisation de la déchèterie de Guichen (source : SMICTOM des Pays de Vilaine, RAD 2021)



Direction Des Opérations Groupement Prévision-Opération

Affaire suivie par Lieutenant VAUDELET Samuel Tél - 02 99 87 97 64 Références - SV/SRN/2022-0945 M. le Maire Place Georges le Cornec BP 88015 35580 GUICHEN

Rennes, le 11/01/2023

Objet : Défense Extérieure Contre l'Incendie - Contrôle 2022 des points d'eau incendie

M. le Maire.

Conformément aux dispositions de l'arrêté préfectoral relatif au Règlement Départemental de Défense Extérieure Contre l'Incendie en date du 5 juillet 2018, les tournées de reconnaissances opérationnelles annuelles ont été réalisées par les sapeurs-pompiers du Service Départemental d'Incendie et de Secours d'Ille-et-Vilaine entre le 1er avril et le 31 octobre 2022.

Il vous appartient désormais de mettre en parallèle les résultats de notre contrôle visuel et ceux des contrôles techniques réalisés sous votre responsabilité afin de procéder à la remise en conformité des points d'eau concernés. La périodicité maximale de ces contrôles doit être triennale sur les réseaux d'eau potable n'ayant pas fait l'objet de modification.

Par ailleurs, concernant les communes qui n'ont pas transmis leur arrêté communal de DECI imposé dans le cadre du nouveau règlement de DECI, je vous serai reconnaissant de bien vouloir contrôler cette liste de PEI issue de notre base de données départementale et de nous signaler par retour de messagerie "Expertises.DECI@sdis35.fr" tout manquement ou anomalie lié à l'adresse, l'orthographe ou encore le type de PEI.

Les échanges d'informations et de données entre tous les acteurs concourant à la DECI revêtent un caractère essentiel pour assurer une meilleure gestion et un suivi des points d'eau incendie.

Nous vous rappelons que le schéma communal de DECI, réalisé à votre initiative, vous permettra d'améliorer la couverture de la défense incendie de votre territoire.

A ce titre, mes services se tiennent à votre disposition pour d'éventuels conseils techniques relatifs à la réalisation de l'arrêté communal ainsi que sur la méthodologie de réalisation de ce schéma.

Je vous prie de croire, M. le Maire, en l'assurance de ma considération distinguée.

Le Chef du Groupement Prévision-Opération

Commandant Jean-François MEUR

### <u>Liste des points d'eau incendie</u> <u>GUICHEN</u>

Numéro	Adresse	Famille / Domaine	Etat	Anomalies / Observations	Date de Reco
0001	Rue du Commandant Charcot GUICHEN	Poteau Incendie Public	Disponible		09/11/2022
0002	Rue du Commandant Charcot GUICHEN	Poteau Incendie Public	Disponible		09/11/2022
0003	Rue du Commandant Charcot GUICHEN	Poteau Incendie Public	Disponible		09/11/2022
0004	9 Rue d' Islande GUICHEN	Poteau Incendie Public	Disponible	03 Protection du PEI insuffisante, 08 Mise en œuvre difficile	09/11/2022
0005	2 Allée des Sternes GUICHEN	Poteau Incendie Public	Disponible		09/11/2022
0006	12 Rue du Pourquoi Pas GUICHEN	Poteau Incendie Public	Disponible		09/11/2022
0007	Avenue Charles De Gaulle GUICHEN	Poteau Incendie Public	Disponible	18 Végétation envahissante	09/11/2022
0008	Avenue Charles De Gaulle GUICHEN	Poteau Incendie Public	Disponible		09/11/2022
0009	1 Rue du Championnat GUICHEN	Poteau Incendie Public	Disponible		09/11/2022
0010	Rue de Launay GUICHEN	Poteau Incendie Public	Disponible		09/11/2022
0011	6 Rue Ernest Renan GUICHEN	Poteau Incendie Public	Disponible		09/11/2022
0012	2 Allée de Launay GUICHEN	Poteau Incendie Public	Disponible		09/11/2022
0013	La Cherbotière GUICHEN	Poteau Incendie Public	Disponible		09/11/2022
0014	Rue Joliot Curie GUICHEN	Poteau Incendie Public	Disponible	08 Mise en œuvre difficile	09/11/2022
0015	Rue du Championnat GUICHEN	Poteau Incendie Public	Disponible		09/11/2022
0016	Rue Louis Ampere GUICHEN	Poteau Incendie Public	Disponible		09/11/2022

				<u> </u>	
0017	Rue Rene Dieras GUICHEN	Poteau Incendie Public	Disponible		09/11/2022
0018	Rue Carl Von Linne GUICHEN	Poteau Incendie Public	Disponible		09/11/2022
0019	Rue de la Republique GUICHEN	Poteau Incendie Public	Disponible		09/11/2022
0020	La Locquenais GUICHEN	Poteau Incendie Public	Disponible		09/11/2022
0021	Impasse Alain Colas GUICHEN	Poteau Incendie Public	Disponible		09/11/2022
0022	Rue Saint Marc GUICHEN	Poteau Incendie Public	Disponible		09/11/2022
0023	Rue Saint Marc GUICHEN	Poteau Incendie Public	Disponible		09/11/2022
0024	Kermaria GUICHEN	Poteau Incendie Public	Disponible		09/11/2022
0025	Rue de Fagues GUICHEN	Poteau Incendie Public	Disponible		09/11/2022
0026	Crotigné GUICHEN	Poteau Incendie Public	Disponible	08 Mise en œuvre difficile, 12 Bouchon(s) manquant(s), détérioré(s)	09/11/2022
0027	Chauvignac GUICHEN	Poteau Incendie Public	Disponible	18 Végétation envahissante	09/11/2022
0028	Sainte Reine GUICHEN	Poteau Incendie Public	Disponible non conforme		09/11/2022
0029	Rue Rene Dieras GUICHEN	Poteau Incendie Public	Disponible		09/11/2022
0030	La Cherbonnais GUICHEN	Poteau Incendie Public	Disponible		09/11/2022
0031	Rue Maréchal De Lattre De Tassigny GUICHEN	Poteau Incendie Public	Disponible	18 Végétation envahissante, 19 Implantation non conforme	09/11/2022
0032	Rue des Rochettes GUICHEN	Poteau Incendie Public	Disponible		09/11/2022
0033	La Massaye GUICHEN	Poteau Incendie Public	Disponible		09/11/2022
0034	Rue des Vignes GUICHEN	Poteau Incendie Public	Indisponible	05 PEI sans eau, 08 Mise en œuvre difficile, 10 Fermeture impossible, 19 Implantation non conforme	09/11/2022

	1			<u> </u>	
0035	Rue des Coteaux GUICHEN	Poteau Incendie Public	Disponible		09/11/2022
0036	Rue Marcel Greff GUICHEN	Poteau Incendie Public	Disponible		09/11/2022
0037	Rue du Docteur Even GUICHEN	Poteau Incendie Public	Disponible		09/11/2022
0038	Place Saint Martin GUICHEN	Poteau Incendie Public	Disponible		09/11/2022
0039	Rue des Ecoles GUICHEN	Poteau Incendie Public	Disponible		09/11/2022
0040	Le Pont GUICHEN	Poteau Incendie Public	Disponible		09/11/2022
0041	Rue Blaise Pascal GUICHEN	Poteau Incendie Public	Disponible		09/11/2022
0042	Rue Blaise Pascal GUICHEN	Poteau Incendie Privé	Disponible	03 Protection du PEI insuffisante	26/10/2021
0043	Boulevard Victor Edet GUICHEN	Poteau Incendie Public	Disponible		09/11/2022
0044	La Cale GUICHEN	Poteau Incendie Public	Disponible		09/11/2022
0045	18 Rue des Cahotiers GUICHEN	Poteau Incendie Public	Disponible		09/11/2022
0046	Rue Blaise Pascal GUICHEN	Poteau Incendie Public	Disponible		09/11/2022
0047	Rue du Rocher GUICHEN	Poteau Incendie Public	Disponible	03 Protection du PEI insuffisante, 18 Végétation envahissante	09/11/2022
0048	Rue Louis Ampere GUICHEN	Poteau Incendie Public	Disponible		09/11/2022
0049	Rue de la Provotais GUICHEN	Poteau Incendie Public	Disponible		09/11/2022
0050	La Licoisière GUICHEN	Poteau Incendie Public	Disponible		09/11/2022
0051	Rue Blaise Pascal GUICHEN	Poteau Incendie Public	Disponible		09/11/2022
0052	Rue du Général Leclerc GUICHEN	Poteau Incendie Public	Disponible		09/11/2022

1	<u> </u>			<u> </u>	
0053	Rue Jacques Blouet GUICHEN	Poteau Incendie Public	Disponible		09/11/2022
0054	Rue Paul Gauguin GUICHEN	Poteau Incendie Public	Disponible		09/11/2022
0055	Rue du Courtillon GUICHEN	Poteau Incendie Public	Indisponible	05 PEI sans eau	09/11/2022
0056	Rue Eugene Delacroix GUICHEN	Poteau Incendie Public	Disponible		09/11/2022
0057	Rue Auguste Renoir GUICHEN	Poteau Incendie Public	Disponible		09/11/2022
0058	Rue Paul Serusier GUICHEN	Poteau Incendie Public	Disponible		09/11/2022
0059	Rue Paul Serusier GUICHEN	Poteau Incendie Public	Disponible		09/11/2022
0060	Zone Artisanale de la Courtinais GUICHEN	Poteau Incendie Public	Disponible	18 Végétation envahissante	09/11/2022
0061	Rue Laennec GUICHEN	Poteau Incendie Public	Disponible	03 Protection du PEI insuffisante, 12 Bouchon(s) manquant(s), détérioré(s)	09/11/2022
0062	Avenue Charles De Gaulle GUICHEN	Poteau Incendie Public	Disponible		09/11/2022
0063	La Morinais GUICHEN	Accessoire hydraulique Public	Indisponible	09 Ouverture impossible	30/10/2019
0065	Rue de Fagues GUICHEN	Poteau Incendie Public	Disponible	12 Bouchon(s) manquant(s), détérioré(s)	09/11/2022
0066	La Massaye GUICHEN	Poteau Incendie Public	Indisponible	02_PEI inaccessible, 02_PEI inaccessible, 05 PEI sans eau	29/10/2021
0068	Rue des Frères Lumiere GUICHEN	Poteau Incendie Public	Disponible	08 Mise en œuvre difficile	09/11/2022
0069	Rue Colette GUICHEN	Poteau Incendie Public	Disponible		09/11/2022
0070	Rue Christine De Pisan GUICHEN	Poteau Incendie Public	Disponible		09/11/2022
0071	Rue Blaise Pascal GUICHEN	Poteau Incendie Public	Disponible		09/11/2022
0072	Chateau De La Massaye GUICHEN	Point d'eau Naturel Public	Indisponible	02_PEI inaccessible, 15 Panneau de signalisation absent, 17 Plateforme d'aspiration non conforme, 18 Végétation envahissante	09/11/2022

0073	Allée de l' Eberge GUICHEN	Point d'eau Naturel Public	Disponible non conforme	17 Plateforme d'aspiration non conforme	09/11/2022
0074	Sainte Reine GUICHEN	Point d'eau Naturel Public	Disponible		09/11/2022
0075	La Pigeonnais GUICHEN	Point d'eau Naturel Public	Disponible		09/11/2022
0076	Allée de la Fontaine GUICHEN	Point d'eau Naturel Public	Disponible		09/11/2022
0078	Rue Louis Ampere GUICHEN	Point d'eau Artificiel Privé	Disponible		09/11/2022
0079	La Perrière GUICHEN	Point d'eau Naturel Public	Disponible non conforme	15 Panneau de signalisation absent, 17 Plateforme d'aspiration non conforme	09/11/2022
0080	La Pigeonnais GUICHEN	Point d'eau Naturel Public	Disponible		09/11/2022
0081	Rue Blaise Pascal GUICHEN	Poteau Incendie Public	Disponible	03 Protection du PEI insuffisante	09/11/2022
0082	Allée Coriandre GUICHEN	Poteau Incendie Public	Disponible		09/11/2022
0083	Allée Paprika GUICHEN	Poteau Incendie Public	Disponible		09/11/2022
0084	La Grésillonnais GUICHEN	Point d'eau Naturel Public	Disponible non conforme	17 Plateforme d'aspiration non conforme	09/11/2022
0085	Beaunet GUICHEN	Point d'eau Naturel Public	Disponible		09/11/2022
0086	La Moutonnais GUICHEN	Point d'eau Naturel Public	Disponible non conforme	17 Plateforme d'aspiration non conforme	09/11/2022
0087	La Petite Sadouve GUICHEN	Point d'eau Naturel Public	Disponible		09/11/2022
0088	Chemin des Landes GUICHEN	Poteau Incendie Public	Disponible		09/11/2022
0089	14 Rue Henri et Joseph Cellier GUICHEN	Poteau Incendie Public	Disponible		09/11/2022
0090	Rue Laurier GUICHEN	Poteau Incendie Public	Disponible		09/11/2022
0091	La Chesnais GUICHEN	Point d'eau Naturel Public	Disponible		09/11/2022

0092	Rue de l' Etoile Polaire GUICHEN	Poteau Incendie Public	Disponible	09/11/2022
0093	Rue de la Grande Ourse GUICHEN	Poteau Incendie Public	Disponible	09/11/2022
0094	Rue de la Voie Lactee GUICHEN	Poteau Incendie Public	Disponible	09/11/2022
0095	Rue Blaise Pascal GUICHEN	Poteau Incendie Public	Disponible	09/11/2022
0096	Zone Artisanale de la Courtinais GUICHEN	Poteau Incendie Public	Disponible	09/11/2022
0097	136 Rue du Général Leclerc GUICHEN	Poteau Incendie Public	Disponible	09/11/2022
0098	Allée Marie De France GUICHEN	Poteau Incendie Public	Disponible	09/11/2022
0099	La Déliberdais GUICHEN	Point d'eau Naturel Public	Disponible	09/11/2022
0100	Le Boulay GUICHEN	Poteau Incendie Public	Disponible	09/11/2022
0101	Rue Paul Rossignol GUICHEN	Poteau Incendie Public	Disponible	09/11/2022
0102	Rue Paul Rossignol GUICHEN	Poteau Incendie Public	Disponible	09/11/2022

### Etat des points d'eau sur votre commune

